

Histoire de l'Hôtel préfectoral

La première des résidences des préfets de l'Allier à Moulins fut l'hôtel d'Ansac, rue Diderot.

Cet hôtel, édifié au XVI^{ème} siècle par la famille Popillon, avait été acheté par le roi le 18 juillet 1770 et donné à la ville de Moulins pour y loger l'intendant de généralité à qui succéda, en 1800, le préfet Hughet.

Ce bâtiment comportait des appartements de réception et des locaux plus ordinaires pouvant se transformer en bureaux.

Le 21 juin 1820, le département représenté par M. le préfet de Fumeron d'Ardeuil achetait pour 90 000 F aux vicomtesse des Bravards d'Eyssat et d'Andras de Poiseux, filles de M. de Saincy, les bâtiments, cours, écuries et jardin dont elles avaient hérité.

Après quelques réparations, le préfet prit possession de l'hôtel de Saincy, tandis que les bureaux s'installaient dans le corps des bâtiments donnant sur la rue des Ursules.

A côté de ces derniers furent installés le cabinet et le logement du secrétaire général, les archives et la direction du télégraphe.

Ces nouveaux locaux se révélèrent vite insuffisants. En 1852, le comte Guyot, demanda à l'architecte départemental de remédier à la situation.

La maison de M. Hastier de la Jolivette, contiguë à l'hôtel de la préfecture, lui fut rattachée, le 7 février 1853, moyennant 30 000 F.

Mais il fallait transformer ce bâtiment ou lui en substituer un autre pour y établir des bureaux. M. Tourteau, architecte départemental fut chargé d'établir un projet.

Fin 1884, les travaux étaient terminés. Le nouveau bâtiment, érigée sur l'emplacement de la station télégraphique, dans le prolongement de l'hôtel de la préfecture et dans le même style que ce dernier, entourait une cour rectangulaire couverte qui facilitait les communications entre les bureaux, et, au premier étage, une vaste salle était réservée aux réunions du Conseil général.

Une rue reliant la place des Capucins (aujourd'hui place Victor Hugo) au cours de la préfecture, à travers le jardin et les bâtiments des anciens bureaux, était ouverte.

La vente des bâtiments des anciens bureaux qui devait permettre de couvrir une partie de la dépense, fut évaluée à 35 000 F. Dans le même temps, la rue qui longeait la préfecture fut élargie.

On installa dans les combles de la préfecture un laboratoire de chimie pour le service de la Commission départementale d'hygiène.

En 1881-1882, le pavillon sur la cour de l'hôtel est augmenté d'un étage (architecte Villebesseys).

Comme prévu, la nouvelle rue, aujourd'hui avenue Victor Hugo, avait été percée. En même temps, par suite de la mise en vente des anciens bureaux et des jardins qui les entouraient, les archives départementales qui occupaient l'un de ces emplacements, furent transférées dans l'école communale de garçons de la rue de Paris.

Cette nouvelle installation n'était pas encore totalement satisfaisante et il fallut attendre 1896 pour voir les archives départementales convenablement installées dans un hôtel du XVIII^{ème} siècle, rue Michel de l'Hospital.

La création de nouveaux services rattachés à la préfecture provoqua encore, par la suite, de nouveaux agrandissements.

Le Conseil général acquit deux immeubles privés qui se trouvaient enclavés dans la préfecture, le jardin et les archives.

Ainsi, de simple hôtel particulier qu'elle était à ses débuts, la préfecture se transforma en véritable cité administrative.

En 1946, à l'initiative du préfet Fleury, auquel le Conseil général accorda un soutien unanime, il fut décidé que l'on construirait de nouveaux locaux, plus modernes et plus vastes pour prolonger les bâtiments plus anciens.

Un programme fut mis au concours et ce fut le projet de M. Brière, architecte à Vichy, qui emporta le prix. Les travaux de la nouvelle aile de trois étages commencèrent en septembre 1950, pour s'achever en 1955.

La dernière transformation du bâtiment préfectoral fut, en 1987-1988, la création d'un hall d'accueil plus moderne, en lieu et place du porche qui permettait l'accès au parking intérieur de la préfecture.

Dans le même temps, une importante restructuration interne réalisée après le départ du Conseil général qui s'est installé dans un bâtiment nouvellement construit.